

**PROCEDE EVALUATION PREALABLE A VOTRE FORMATION A LA
CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée d'1 heure va être réalisé, hors et en circulation à bord d'un véhicule école.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagnée d'une proposition chiffrée. Cette évaluation est un prévisionnel qui pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures. De ce fait un bilan intermédiaire sera effectué afin de confirmer ou d'infirmer le volume de formation prévisionnel.

A partir de cette évaluation nous organiserons un calendrier de formation qui pourra être réajusté en fonction du bilan intermédiaire.

II - Items évalués

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de propositions de volumes horaires. Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

III - Détail des compétences évaluées :

Domaine des : Questions/exercices	Critères évalués
1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : Identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des informations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française, ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.
2. EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Sur la base d'un questionnaire : Permis possédés; Véhicules conduits; Temps de pratique en conduite; Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
3. CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un questionnaire sur la connaissance du véhicule sur 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesses - Embrayage - Freinage.
4. ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA SECURITE	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.
5. HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES)	Hors circulation : • Installation au poste de conduite sur un poste de conduite dérégulé en autonomie sur invitation du formateur. • 5 réalisations de « départ arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. • Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève

	exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.
6. COMPRÉHENSION ET MÉMORISATION	<p>Compréhension : Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés.</p> <p>Mémorisation : Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.</p>
7. PERCEPTION	<p>En circulation : À allure normale, en ville sur route, pendant environ 15 à 20 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, de tenir compte de la signalisation et des autres usagers, de mettre le clignotant si nécessaire, de dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite. Compétences évaluées : sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.</p>
8. ÉMOTIVITÉ	<p>Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.</p>
9. RESULTAT DE L'EVALUATION	<p>A partir de l'ensemble des données recueillies, nous aurons donc un résultat final</p>
10. PROPOSITION	<p>Volume de formation prévisionnel pour la pratique. Volume de formation prévisionnel pour la théorie.</p>